

# Le Rusé

Fev 2011  
N° 117

Rassemblement  
Unitaire  
Social  
Ecologique

Journal impertinent, insolent, humoristique

Spécial  
conseil municipal

## Edito

Jusqu'où ira le scandale du Médiator ? Que va-t-on encore apprendre sur ce laboratoire et son médicament qui ont sans doute causé des centaines de victimes ? Car l'affaire ne fait que commencer. Et la vérité qui se fait jour peu à peu ne manque pas d'interpeller...

On apprend par exemple que l'agence française du médicament était alertée dès 1998 sur les risques du Médiator par trois médecins. Que le Pr lung, auteur d'une étude pour le laboratoire Servier qui démontrait un lien entre le Mediator® et les troubles cardiaques, accuse le laboratoire d'avoir modifié la présentation de son rapport pour éviter le retrait du médicament.

Que Nicolas Sarkozy a travaillé comme conseil pour le laboratoire pendant des années et qu'il a même décoré son fondateur de la légion d'honneur en 2009. Qu'outre le président de la République, Servier entretient des liens parfois étroits avec la classe politiques... Et ce n'est sans doute pas fini.

Pire, on apprenait cette semaine que 77 produits avaient été placés sous surveillance renforcée par les autorités sanitaires. Des médicaments sur le marché depuis parfois de nombreuses années et dont on se dit soudainement qu'ils ne sont peut-être pas aussi bons que ça pour la santé... Comment admettre ? Comment comprendre que l'on puisse ainsi jouer avec la santé de milliers de personnes ? Que l'on fasse une croix sur le principe de précaution le plus élémentaire pour favoriser la course aux profits ? Si la vie n'a pas de prix, la santé en a un, celle des bénéficiaires engrangés par les actionnaires de groupes dénués de scrupules.

Pire, on apprenait cette semaine que 77 produits avaient été placés sous surveillance renforcée par les autorités sanitaires. Des médicaments sur le marché depuis parfois de nombreuses années et dont on se dit soudainement qu'ils ne sont peut-être pas aussi bons que ça pour la santé... Comment admettre ? Comment comprendre que l'on puisse ainsi jouer avec la santé de milliers de personnes ? Que l'on fasse une croix sur le principe de précaution le plus élémentaire pour favoriser la course aux profits ? Si la vie n'a pas de prix, la santé en a un, celle des bénéficiaires engrangés par les actionnaires de groupes dénués de scrupules.

Mardi dernier 1<sup>er</sup> février 2011 les salariés du centre hospitalier de Calais étaient en grève pour revendiquer des moyens supplémentaires afin d'assurer la santé des habitants du Calais dans de meilleures conditions.

Ils ont reçu le soutien d'Eric Corbeaux conseiller régional et président de la commission santé de la région, de Laurence Sauvage conseillère régionale, venus rencontrer la direction du centre hospitalier de Calais pour s'informer des difficultés vécues au quotidien par le centre.

Accueillis par Bertrand Péricaud, Marcel Levailant et Jacky Héning, les deux élus régionaux ont pu longuement s'entretenir avec les responsables de la CGT.

Grégory Lescieux et Jean Jacques Prévost responsables syndicaux ont longuement exposé les difficultés

quotidiennes de personnels qui sont fatigués, souvent au bord de la dépression, qui voient leur vie familiale se dégrader, depuis trop longtemps, pour des raisons de restriction budgétaires. En effet, depuis de trop nombreuses années, les moyens attribués

à l'hôpital public ne font que décroître alors que l'activité, elle, progresse. Après avoir utilisé tous les moyens d'économie possible, il ne reste aux directions

décisions non seulement risquent de tout remettre en cause, mais d'aggraver un peu plus les conditions de travail.

Voilà que l'on demande au centre de mettre 500 000 euros de côté chaque année pour la construction du nouvel hôpital. Cette somme importante, a été directement prélevée sur les sommes affectées au remplacement des personnels pour congés et maladies. Ainsi, les responsables syndicaux évoquent des salariés disposants pour beaucoup de plus de 100 heures de récupérations et dans l'impossibilité de les prendre.

Comme si cela ne suffisait pas, voilà qu'une sombre histoire de litige de facturation pourrait amener le centre à devoir rembourser la bagatelle de 2 millions d'euros à l'assurance maladie. Ajoutons enfin qu'une subvention en provenance de

l'agence régionale de l'hospitalisation aurait été amputée de 150 000 euros et vous comprendrez que le moral a de quoi être atteint.

Les élus se sont engagés à intervenir auprès des différentes instances concernées.



Eric Corbeaux (à G), Laurence Sauvage, Jean-Jacques Prévost et Jacky Héning.

hospitalières que la variable personnel pour tenter d'arriver à un hypothétique équilibre.

Alors que les personnels du CHC, au prix d'efforts particulièrement importants, sont parvenus depuis 2007 à obtenir l'équilibre financier, voilà que de nouvelles

## En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

### Erratum

La semaine passée nous évoquions ici-même la disparition d'un employé de l'OPHLM de Calais. Gilles Biousse nous informe qu'il n'a rien à voir avec le Régis Biousse dont nous voulions parler et que nous avons rebaptisé malencontreusement. Aux dernières nouvelles celui-ci n'avait toujours pas réintégré les locaux du Quai de la Gendarmerie.

### Même pas sa faute

Suite à la cérémonie des vœux du PC qui s'est déroulée le jeudi 13 janvier, Nord Littoral commentait dans son édition du 16 janvier (bon d'accord, c'est un peu du réchauffé, mais la place nous a manqué...) un article dans la rubrique « Echos et chuchotements » dont le titre était « Au pays de Jacky il y a les bons et les mé-

chants ». Leur grief cette fois ? Que le jour des vœux, deux conférences de presse aient été organisées, « une à des horaires confortables pour une parution écrite dès le lendemain, l'autre le plus tard possible après les vœux prononcés vers 20 heures. On vous laisse deviner celle à laquelle Nord Littoral était convié. » Le titre laissant entendre que, bien sûr, tout cela était un coup monté par l'affreux Jacky. Seul problème, à NL on semble ignorer que Jacky Héning n'est pas le responsable de la section calaisienne et que s'il était présent c'était en temps qu'invité, au même titre que Pierre Laurent. Même pas sa faute. Quant à l'argument mis en avant « pour une parution écrite dès le lendemain », il nous a bien fait rire : pour une fois que NL était pressé de relater une réunion du PC... Pas de bol...

## On le note

Envie de vous faire une toile ? Alors notez ceci :

**le vendredi 11 février à 20 h,**

séance spéciale à l'Alhambra :

projection du film

« Cheminots » de Sébastien Jousse et Luc Joulé,

suivie d'un débat sur la

notion de service public

avec le CE Cheminots

Nord Pas de Calais et

avec l'exposition

« Gare au travail, ma-

laise à la SNCF ».

Parlez-en autour de

vous.



## Conseil municipal : vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Comme à l'issue de chaque conseil, nous vous livrons ici les morceaux choisis :

Concernant la délibération A1 liée au rapport d'activités (écrit sans « s » dans la délibération, ce qui montre bien que la CAC n'a pas beaucoup d'activités...) de la CAC, Jacky Hénin déclarait que « non seulement le rapport 2009 devait nous être remis pour le 30 septembre 2010, nous sommes le 3 février 2011, mais en plus dans la délibération vous parlez de l'article L. 5211-39. Or cet article stipule que deux fois l'an les conseillers municipaux membres d'un EPCI doivent rendre compte de leur activité. J'aimerais qu'au minimum deux fois par an vous organisez ces réunions puisque vous avez choisi à votre arrivée d'exclure l'opposition des conseils communautaires. » Natacha Bouchart rétorquait : « vous êtes très amusant ce soir. Durant tout ce temps vous n'avez jamais organisé de telles réunions... » « Vous étiez dans l'opposition, » répliquait Jacky Hénin. Bien sûr Natacha Bouchart faisait semblant de ne pas comprendre (ou peut-être n'a-t-elle réellement pas compris) et continuait de répéter « vous n'avez jamais organisé de réunions... » avant d'ajouter « les services juridiques vous répondront sur ce point. »

Jacky Hénin intervenait également sur la délibération « communication 1 » destinée à verser une subvention à l'association de gestion de la télé locale (CTV) pour l'année 2011. « La présence d'une télévision locale, permet réellement de coller à la vie du territoire desservi. Les populations ont alors à leur disposition un média gratuit qui leur amène à domicile la culture, le sport, les renseignements dont ils peuvent avoir besoin dans leur vie de chaque jour. Vous nous proposez de verser une subvention à l'as-

sociation qui porte la télé locale, sur le fond nous n'avons pas de soucis majeurs. Mais la démarche s'effectue au moment où la presse locale annonce de grosses difficultés pour l'entité avec des suppressions de poste à l'appui.

- Peut-on avoir une idée des difficultés rencontrées et surtout quelles garanties a-t-on pour l'avenir ?

- quelle visibilité aura l'aide apportée par notre territoire lors d'un éventuel passage à la télé littorale ?

- quelle aide concrète apporte-t-on aux salariés dont les emplois sont menacés ? »

Réponse de Natacha Bouchart : « On n'a pas de visibilité comptable, on a des bouts de papier mais bon... Comme pour toutes les associations, on ne versera pas de subvention tant qu'on n'aura pas une comptabilité. C'est encore une association dont on a hérité, comme le CRUFC, dans une situation désastreuse. J'ai pris dans un premier temps la présidence, puis j'ai démissionné pour éviter la politisation de cette chaîne, pour éviter qu'elle devienne un outil de propagande comme elle l'a été. A l'époque j'ai clairement annoncé que la participation de la ville serait plafonnée à 150 000 € et qu'il fallait qu'ils trouvent d'autres recettes. Je constate que la ville et la CAC ont respecté leurs engagements, pas le Conseil général et régional. Les dépenses ont été mal évaluées et sont supérieures à ce qui était prévu. Question : est-ce que c'est au contribuable calaisien d'assumer les finances d'une association qui n'est pas capable de gérer un budget ? »

« Vous parlez de politisation de la télé locale, mais si on comparait les présences sur la chaîne, on verrait que vous êtes particulièrement bien servie, » répliquait alors Jacky Hénin.

## A propos du CRUFC

A l'occasion de la délibération concernant le vote d'une partie des subventions, Jacky Hénin n'a pas manqué faire part de son inquiétude sur la situation du club de foot. « Nous apprenons par la presse, qu'à la veille de passer devant le TGI de Boulogne-sur-Mer, dans le cadre de son redressement judiciaire, le CRUFC n'est pas capable de fournir les comptes certifiés de l'exercice écoulé. Le commissaire aux comptes ayant ajouté qu'il émettrait un avis défavorable. Cette situation est particulièrement grave pour l'avenir du club, car dans les tribunaux on lit la presse, et se présenter sans un tel document c'est prendre le risque de tout voir détruire. C'est d'autant stupide que le commissaire aux comptes s'apprête à rendre un avis négatif non pas parce que les comptes ne sont pas bons, mais parce qu'il n'a pu les examiner en temps et heure. » Poursuivant son propos l'élue d'opposition ajoutait « par ailleurs, toujours par la presse, nous apprenons qu'il n'y aurait pas de situation intermédiaire comptable et cela 6 mois après la prise de fonction de la nouvelle équipe dirigeante. Vous nous aviez pourtant assurée madame le maire que les services de la ville accompagneraient le club, et s'il en était besoin, je suis prêt à titre bénévole à aider le club à mettre en place une structure comptable digne de ce nom. Pouvez-vous nous donner des informations ? »

Si madame Bouchart a bien confirmé la réalité des faits concernant l'absence de comptes certifiés et précisé que le club s'apprêtait à demander un report, elle a par contre fait état d'un suivi régulier par les services de la ville et affirmé être informée chaque

mois des comptes : « Le contrôleur de gestion qui est quelqu'un de très compétent, qui va au club tous les mois. On a une situation chaque mois sur l'état d'avancement de la situation. Au 17 janvier, on a le montant des avances versées soit 166 000 € en 2 fois. Je redis ici qu'aucune association ne recevra de financement si nous n'avons pas l'ensemble des pièces comptables. L'AG a eu lieu, il y a eu une adoption des comptes. Je vous rappelle qu'ils partent de très loin. Je peux acter le fait qu'il y a eu un problème de délai par rapport au commissaire aux comptes. On peut comprendre le retard mais attendons que le commissaire aux comptes finalise sa mission. On reste très fermes et vigilants sur le sujet mais on ne veut pas les enterrer. » En la remerciant des informations fournies, Jacky Hénin répondait alors : « Je note la présence du contrôleur de gestion et je ne comprends pas qu'on ait pu dire dans une AG que l'association n'avait pas de comptabilité. C'est dramatique de dire ça alors qu'il y a une situation nette. Quand on fait bien, on fait bien, il faut le dire. Et il faut insister auprès de la presse pour quelle rétablisse la vérité. »

Sur le même sujet, Alain Mascret prenait quant à lui la parole pour demander à Natacha Bouchart « à quoi correspond le financement de la ville par rapport au budget des clubs de haut niveau. » Réponse de Natacha Bouchart : « Les collectivités ne peuvent pas financer à plus de 50 % ». « Ce n'est pas ma question » rétorquait Alain Mascret. « Je ne sais pas, on va interroger les services, » concluait alors la maire. Trop dure la question...

## Ça m'gratte

### La sortie de la semaine

Puisqu'il n'a pas l'air débordé par le boulot (vu que Natacha Bouchart lui a piqué les compétences les plus importantes et que les projets se font toujours attendre...), on ne peut qu'encourager Philippe Blet, le sémillant président de la CAC, à aller se faire une toile. On lui suggère « Le discours d'un roi », sorti mercredi. Tom Hooper y raconte la lutte de George VI et de son orthophoniste contre son élocution embarrassée. Bien sûr, Philippe Blet n'est pas un roi, peut-être un bouffon... En revanche son problème d'élocution est une réalité. Peut-être y apprendra-t-il des petits trucs qui lui seront utiles...

### Testa candidat

Au chapitre CAC, on a appris cette semaine (*La Voix du Nord* édition Dunkerque du 2 février) qu'Alain Testa, le non moins sémillant directeur de la communication de Philippe Blet, avait officiellement lancé sa campagne pour les municipales de... 2014. Voilà quelqu'un qui aime pendre son temps. Alain Testa, dir'com' de Philippe Blet qui réclame à corps et à cri sa réintégration au sein du PS, vise donc le poste de maire de Grande-Synthe contre Damien Carême, maire actuel et... socialiste. Cherchez l'erreur...

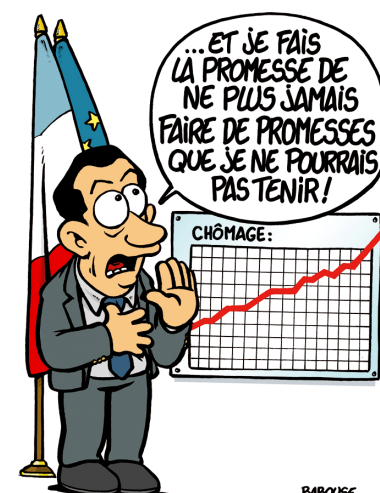
## La phrase

« Au même titre que les logements sociaux ne sont pas faits pour les cas sociaux, les logements en ville ne sont pas non plus adaptés pour eux. » De Natacha Bouchart dans son organe de propagande préféré du 1er février. Du coup ils n'ont plus qu'à aller dormir sous les ponts...

En fait on imagine que c'est pareil pour les contrats d'insertion qui ne sont pas faits pour les personnes en insertion, les jobs d'étudiants qui ne sont pas faits pour les étudiants, ou les indemnités d'élus qui ne sont pas faites... pour les élus. Trop forte cette Natacha.

## Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...



## Débat d'orientation budgétaire

Concernant le Débat d'orientation budgétaire, Jacky Hénin intervenait pour déclarer :

« Mon propos de l'an dernier se terminait de la manière suivante : "Ce que je veux dire ici, c'est que vous êtes en train de nous annoncer que vous ne ferez pas grand chose pour l'année 2010, comme vous n'avez pas fait grand chose pour l'année 2009 et qu'il faut que les Calaisiens s'attendent, tout simplement à payer des impôts supplémentaires"

La réalité est là pour l'attester, nous avons malheureusement raison. Entre l'augmentation des taux de la ville et de la communauté d'agglomération, la diminution des exonérations, c'est à une augmentation de près de 30 % des impôts locaux qu'ont eu droit nos concitoyens.

Des augmentations d'impôts parfaitement inutiles, puisque si l'on s'en réfère à vos chiffres, il est resté dans les caisses de la ville à la clôture de l'exercice 2009 l'équivalent de 15 points d'impôts au minimum. (...) Comme dans le même temps votre premier engagement, celui, comment disiez-vous : "d'aller chercher l'emploi avec les dents" est un échec complet, le taux de chômage étant passé de 13 à 17,5 % soit une augmentation de 34 %, les difficultés n'ont jamais été aussi importantes pour les familles calaisiennes. (...) Je ne ferai pas de commentaires particuliers sur les chiffres, car ils sont un peu dépassés, j'attendrai le rendu des chiffres de 2010 pour commenter. »

Quant à Charles François il affirmait : « Les finances locales ne vont pas s'améliorer à cause de la suppression de la TP, car les dotations aux collectivités territoriales sont gelées... Pour le reste, Calais est une ville pauvre où l'effort fiscal est important, par contre la taxe d'habitation a pris 2 % en 2 ans. Le débat d'orientation budgétaire étant normalement un moment de démocratie, je ferai deux propositions :

- une pause fiscale tout en maintenant les in-

vestissements

- Concernant la promotion de la ville, Calais promotion dispose d'un budget important. Mais il y a aussi le Channel, c'est un moyen exceptionnel, il faudrait lui donner plus de moyens. »

Réponse de Natacha Bouchart : « M. François, vous allez peut-être voter le budget avec nous car il y aura une diminution des frais de fonctionnement et il n'y aura pas d'augmentation des taxes et les investissements vont augmenter. Le seul point sur lequel nous ne sommes pas d'accord, c'est le Channel. C'est une DSP, vous le savez puisque vous l'avez signée sur la base de 600 000 €. On est arrivés à 800 000 €. Ce n'est pas rien. Le règlement de la DSP ne nous autorise pas à subventionner le Channel en plus. On a proposé plusieurs choses : ceux qui ont les moyens peuvent payer. C'est comme les impôts : ce sont ceux qui ont les moyens qui paient, ceux qui n'ont pas les moyens ne paient pas. Sur le Channel nous ne céderons pas. La direction du Channel prend peu de cas des élus, qu'ils se débrouillent avec le budget.

Nous avons augmenté les frais de fonctionnement du fait de la CIDM, du Stade, donc à cause de vos investissements. On est en train de gérer le budget en diminution pour diminuer la dette tout en absorbant l'encours de vos dettes. M. Hénin, en 99 vous avez hérité d'une belle situation de 73 millions, vous l'avez rendu à 98 millions, à partir de là on jugera. M. Hénin, quand vous dite « vous n'avez rien fait », vous n'étiez pas à Calais ces derniers mois. De votre côté vous avez augmenté la dette de 25 millions d'euros et pendant la même période la ville de Calais perdait 3 000 habitants. D'un côté on a des dépenses inconsidérées avec l'image de la ville détériorée et de l'autre il y a 32 372 foyers fiscaux à Calais, c'est peu. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation en 2011. »

### Ecoquartier Descartes

#### L'opposition contre la délib' mais pour le projet (sous réserves)

Concernant la délibération Urb 1 sur le lancement de la procédure de déclaration de projet pour l'écoquartier Descartes, Jacky Hénin déclarait d'abord « il me semble que vous tirez des conclusions hâtives quand vous écrivez : « au regard du retour positif exprimé par la population ». Ecoute, attention, interrogations, intérêt, oui, sans problème. Pour le reste, ce sera un peu plus complexe. Pour ce qui nous concerne nous sommes évidemment pour la reconversion de ce quartier (...). Nous sommes également favorable au développement durable, à la réimplantation de services économiques et de services à la personne servant directement les populations, nous sommes enfin de fervents partisans de la mixité sociale. Pourtant nous ne voterons pas cette délibération, car sur le fond elle additionne un certain nombre de désagréments qui la rendent négative. Elle va spolier les locataires de l'office HLM, qui auraient pu pour une part d'entre eux envisager de venir habiter en ville. Elle va permettre à quelques promoteurs de se faire de l'argent sur le dos du contribuable, alors que le bien est public. Quant au projet lui-même, il fera l'objet de notre part d'autres arguments en temps opportun sur le nombre de logements, les dessertes routières, les

équipements publics, la réflexion d'ensemble. » Charles François interrogeait : « je vois que l'on parle d'une centrale de réservation urbaine, c'est quoi, c'est quoi ? » Natacha Bouchart répondait « qu'il s'agit d'un dispositif qui fait qu'il y a une convention entre elle (la centrale) et la ville. C'est à l'organisme de revendre, de faire un travail de promoteur. Ce n'est pas l'architecte de la ville qui peut monter un projet d'une telle ampleur. » Puis elle croyait bon d'ajouter : « que vous soyez contre l'écoquartier, c'est votre responsabilité. La ville ne prend aucun risque financier. Le promoteur non plus. » Jacky Hénin demandait alors à reprendre la parole : « Je ne comprends pas pourquoi vous dites que Charles François est contre le projet. »

NB : « C'est vous qui êtes contre ».

JH : « Pas du tout, je n'ai jamais dit ça ».

NB : « Vous êtes contre »

JH : « C'est faux, reprenez mes propos ».

BN : « Vous êtes contre »

JH : « Vous avez du mal à bien comprendre. »

NB : « Soyez respectueux, (sic !) ne repartez pas dans vos bassesses primaires et historiques. » (si, si, on vous assure, elle a bien dit ça... )

## Ça m'gratte

### Femme à lunettes...

Il y a du neuf dans le look de Natacha Bouchart. Non pas qu'elle se soit teinte en brune, ni qu'elle ait troqué le sempiternel pantalon noir contre une jupe... Non, elle a juste... chaussé une paire de lunettes. Des lunettes à bords noirs, qui ne sont pas sans rappeler celles de la grand-mère du café du même nom. Sauf que dans son cas, ce n'est pas ça qui va lui donner un air moins austère...

### Pas content

L'absence d'Antoine Deguines lors du conseil municipal avait un petit air de... bouderie. On vous le dit régulièrement : non tout ne va pas pour le mieux dans le petit monde des Bisounours. La preuve : à l'occasion du départ en retraite de Martine Fosse, la conservatrice de la Cité internationale de la Dentelle et de la Mode, Antoine Deguines, adjoint à la culture n'a pas manqué de s'exprimer sur l'offre d'emploi, concernant un directeur du pôle muséal, parue sur le site de la mairie : « un seul conservateur pour les deux musées, c'est une aberration. Il faut un véritable conservateur pour la Cité de la dentelle, qui sache s'appuyer sur le travail de Martine Fosse et qui poursuive le travail scientifique et culturel accompli. Je ne vois pas, dans ce cadre, ce que peut apporter un diplôme d'école de commerce. » Antoine Deguines s'étonne par ailleurs de ne pas avoir été consulté sur le sujet : « Ni moi, ni Martine Fosse, ni Barbara Forrest, conservatrice du musée des Beaux-Arts, n'avons été associés. J'ai été mis devant le fait accompli. » Nous on s'étonne... qu'il soit étonné. Ben oui, c'est pourtant de notoriété publique que le duo (infernale) Bouchart et Tit Claude décide tout. Tout seul. Car si Natacha Bouchart est la marionnette de son mentor, les élus de la majorité, eux, ne sont que des hommes et des femmes de paille.

### Mise au point

Suite à la réaction pour le moins agacée du représentant local du PRG face à l'usage abusif du logo de son parti sur les tracts du PS pour les élections cantonales (VDN 3 février), La Voix du Nord donnait la parole à Dominique Dupilet (Echo sans dentelle du 4 février). Qui, après avoir affirmé qu'ils enlèveraient le logo en question sur tous les tracts, déclarait : « Voilà 30 ans qu'il y a une candidature du même homme, et on sait à qui ça profite », et le journaliste de conclure « Bigre, Dominique Dupilet insinuerait-il qu'Alain Mascret a fait le jeu, tout au long de ces décennies, du PC ? » Tiens, étrange, si on comprend bien, quand le PRG, parti indépendant, apporte son soutien au PC, parce qu'il estime sans doute que le candidat en question tien la route, il « fait le jeu » du PC. En revanche s'il avait, pour les cantonales, apporté son soutien au candidat PS, il n'aurait alors bien sûr pas fait le jeu du PS. Il serait plutôt sans doute s'agit d'une association normale pour tout le monde... Drôle de vision des choses...